



Problème de voisin pour haie mitoyenne

Par **Anissati15**, le **08/09/2009** à **17:04**

Bonjour,

Mon voisin et moi avons une haie d'environ 1 mètre en commun. En fait, elle est située de notre côté du grillage. Nous souhaitons la faire pousser à 2 m (le maxi, je crois) mais lui ne veut pas. Du coup, il la coupe à 1 mètre régulièrement aux 3/4 de la largeur (épaisseur de la haie). Hier, je l'ai trouvé en train de rouspeter. Ma question est : puisque la haie est dans mon jardin, est-ce que je peux lui interdire de la couper ? est-ce que j'en suis propriétaire ou qu'à moitié ?

Merci à tous.

Anissa